

Pour que l'État ait les idées claires, un livre blanc de la sécurité intérieure s'impose

Jets de cocktails Molotov lors de manifestations où se pressent des activistes toujours plus nombreux et déterminés, embuscades et lynchages dans les zones où le « bleu » est perçu comme une bande rivale qu'il faut bouter hors du quartier, catapultes et autres pièges plus ou moins sophistiqués dans les ZAD, sans bien sûr oublier le terrorisme islamiste : la violence envers nos forces de l'ordre a pris ces dernières années un tournant qui n'est que le reflet de la violence croissante qui se propage au sein de notre société. Le feu couve, et derrière les incidents désormais quasi quotidiens, plane le spectre de catastrophes d'ampleur inégale.

L'ensemble de nos forces de police est de gendarmerie subit désormais au quotidien une tension dont la globalité est inédite. La conjonction de l'usure qu'elle génère et de l'état de certaines des infrastructures dans lesquelles s'exercent les missions explique pour partie le nombre important de suicides mais aussi de démissions qui constituent autant d'expressions d'un malaise réel.

La menace du terrorisme islamiste demeure toutefois le premier facteur de risque. La vague dont Mohammed Merah fut le précurseur en 2012 et qui a pleinement frappé la France

à partir de l'attaque de commissariat de Joué-lès-Tours le 20 décembre 2014 a profondément transformé la vie quotidienne de l'ensemble des acteurs de la sécurité intérieure. Du renseignement à la sécurité publique, policiers et gendarmes ont dû s'adapter, de même que préfets et procureurs.

Depuis 2015, l'évolution est spectaculaire : 15 attaques opérées contre nos forces, 5 morts et 7 blessés dans les rangs de la police nationale, 1 mort et 2 blessés dans ceux de la gendarmerie, 1 policière municipale tuée, et 11 militaires blessés dans le cadre de l'opération Sentinelle qui est de facto une mission de sécurité intérieure.

Face à ce défi, l'État s'est certes adapté par des mesures significatives (lois antiterroristes, équipement et armement supplémentaire pour les services de sécurité publique, recrutements). Mais la comparaison entre les problématiques de sécurité intérieure d'il y a dix ans et la situation actuelle, conduit au constat édifiant d'un glissement constant (variété et ampleur des menaces, essor des violences) plus que préoccupant.

Pourtant, aucune réflexion stratégique globale n'a été engagée à propos de la sécurité intérieure de notre pays à l'aune de ces évolutions.

Un *Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme* a bien été publié mais c'était en 2006 et, pour intéressant qu'il ait été, il n'est plus d'actualité. Sur le sujet certes important de la sécurité routière, un livre blanc a été rédigé en 2017 avec une prospective

à cinq ans. Mais pour la sécurité intérieure, rien.

En matière de défense, l'exercice du livre blanc s'est imposé comme un champ de réflexion régulier (quatre publications depuis 1975) susceptible d'aider le politique à définir les priorités à cinq ou dix ans. Et la récente revue stratégique, conduite sous la direction du député européen Arnaud Danjean, a encore démontré l'intérêt de prendre du champ pour penser l'action future.

Sur le sujet certes important de la sécurité routière, un livre blanc a été rédigé en 2017 avec une prospective à cinq ans. Mais pour la sécurité intérieure, rien

À l'heure où sur notre territoire se posent les défis parmi les plus considérables pour la sécurité de la France, il paraît urgent d'y consacrer une réflexion d'ampleur similaire. Dans cet esprit, le *Livre blanc de la sécurité intérieure* aurait vocation à établir un point de situation exhaustif de l'ensemble des menaces sur le territoire national ; il évaluerait nos forces et nos faiblesses ainsi que nos capacités à faire face tant d'un point de vue organisationnel que tactique, avant de proposer un cap et de suggérer une organisation et des moyens pour le tenir. Ce livre blanc s'inscrirait dans la continuité logique du discours fort prononcé par le président de la République, Emmanuel Macron,

à l'adresse des forces de sécurité intérieure le 18 octobre dernier.

Il paraît indispensable d'associer à cette réflexion transversale l'ensemble des acteurs concernés (policiers, gendarmes, douaniers, pompiers et secouristes, militaires, préfets, procureurs, élus locaux, acteurs de la sécurité privée), mais aussi des spécialistes à qualités. Le moment est venu d'engager une réflexion sans tabou sur toutes les questions qui se posent,

y compris – voire surtout – les plus iconoclastes. Et elles sont nombreuses, à commencer par la pertinence de créer, ou pas, un ministère consacré

exclusivement à la sécurité intérieure.

Idéalement, ce livre blanc devrait être remis l'horizon du deuxième trimestre 2019 au président de la République, qui en serait naturellement le commanditaire. La logique voudrait que ce texte constitue ensuite le socle d'une grande loi-cadre de programmation sur la sécurité intérieure pour la période 2020 – 2025.

Nos gouvernants seraient alors en mesure de répondre aux défis vitaux qui s'annoncent pour notre pays sur son propre sol, avec les atouts nécessaires à une prise de décision éclairée.

* Avocat à la cour. Membre du conseil scientifique de l'École de guerre.



THIBAUT DE MONTBRIAL

Quels que soient les efforts des pouvoirs publics, une vue d'ensemble des menaces pesant sur les Français dans leur pays fait encore défaut, argumente le président du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure*.